

Projets d'⁷⁹**Audace**

⁷⁹**Audacious Projects**

**États financiers audités
pour les exercices terminés les
31 juillet 2023 et 2022**

**Audited Financial Statements
for the years ended
July 31, 2023 and 2022**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3
États de la situation financière	8
États du résultat net et du résultat global	9
États des variations des capitaux propres	10
Tableaux des flux de trésorerie	11
Notes complémentaires aux états financiers	12 à/to 68

Table of Contents

Independent Auditor's Report
Statements of Financial Position
Statements of Loss and Comprehensive Loss
Statements of Changes in Equity
Statements of Cash Flows
Notes to Financial Statements



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stelmine Canada Ltée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société STELMINE CANADA LTÉE (la Société), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 juillet 2023 et 2022, et les états du résultat net et du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 juillet 2023 et 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que la société n'a pas généré de revenus, ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Comme il est indiqué à la note 2, cet événement ou situation, conjugué aux autres questions exposées dans la note 2, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of Stelmine Canada Ltd.

Opinion

We have audited the financial statements of STELMINE CANADA LTD. (the Company), which comprise the statements of financial position as at July 31, 2023 and 2022, and the statements of loss and comprehensive loss, statements of changes in equity and statements of cash flows for the years then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at July 31, 2023 and 2022, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Material Uncertainty Related to Going Concern

We draw attention to Note 2 in the financial statements, which indicates the Company has not yet generated income or cash flows from its operations. As stated in Note 2, these events or conditions, along with other matters as set forth in Note 2, indicate that a material uncertainty exists that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified in respect of this matter.

Questions clés de l'audit

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du Rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Key Audit Matters

We have determined that there are no key audit matters to communicate in our report.

Other Information

Management is responsible for the other information. The other information comprises the Management discussion and analysis but does not include the financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de la Soci  t  ;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Rhéal Brunet, CPA auditeur.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montréal,
le 23 novembre 2023

¹Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A108047

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Rhéal Brunet, CPA auditor.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montreal,
November 23, 2023

¹by CPA auditor, public accountancy permit No. A108047

Stelmine Canada Ltée
États de la situation financière

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2023 et 2022
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Financial Position

For the years ended July 31, 2023 and 2022
In Canadian dollars

	Notes	31 juillet/ July 31 2023 \$	31 juillet/ July 31 2022 \$	
ACTIF				ASSETS
Courant				Current
Trésorerie et équivalents de trésorerie		488 870	1 753 764	Cash and cash equivalents
Trésorerie réservée pour l'exploration	22	178 306	220 435	Cash reserved for exploration
Autres débiteurs		4 827	4 252	Other receivables
Taxes de vente à recevoir		127 369	388 298	Sales taxes receivable
Crédit impôt à recevoir		-	372 690	Tax credit receivable
Frais payés d'avance		107 807	60 560	Prepaid expenses
		<u>907 179</u>	<u>2 799 999</u>	
Non courant				Non-current
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	8 906 259	7 131 784	Exploration and evaluation assets
Immobilisations corporelles	8	11 868	8 953	Fixed assets
Actif au titre de droits d'utilisation	9	82 004	-	Right-of-use asset
Total de l'actif		<u>9 907 310</u>	<u>9 940 736</u>	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
Courant				Current
Fournisseurs et autres créditeurs	10	728 913	1 197 594	Trade and other payables
Portion courante de l'emprunt	11	30 000	-	Current portion of borrowing
Portion courante de l'obligation locative	9	13 993	-	Current portion of lease liability
Non courant		772 906	1 197 594	Non-current
Emprunt	11	-	30 000	Borrowing
Obligation locative	9	69 153	-	Obligation under Lease Liability
Total du passif		<u>842 059</u>	<u>1 227 594</u>	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-actions	12.1	14 478 058	13 662 773	Share capital
Bons de souscription	12.2	1 879 320	1 750 223	Warrants
Surplus d'apport		3 434 031	3 229 281	Contributed surplus
Déficit		(10 726 158)	(9 929 135)	Deficit
Total des capitaux propres		<u>9 065 251</u>	<u>8 713 142</u>	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		<u>9 907 310</u>	<u>9 940 736</u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(s.) *Isabelle Proulx*
Isabelle Proulx
President and Chief Executive Officer

The notes are an integral part of the financial statements.

(s.) *André Proulx*
André Proulx
Chairman of the Board

Stelmine Canada Ltée
États du résultat net et du résultat global
Pour les exercices terminés les 31 juillet 2023 et 2022
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Loss and Comprehensive Loss
For the years ended July 31, 2023 and 2022
In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31 2023 \$	31 juillet / July 31 2022 \$	
DÉPENSES		-		EXPENSES
Honoraires de consultants		(266 800)	(12 000)	Consulting fees
Honoraires professionnels		(47 949)	(343 538)	Professional fees
Loyer		(25 481)	(19 869)	Rent
Amortissement des immobilisations corporelles	8	(3 586)	(2 341)	Depreciation of fixed assets
Amortissement de l'Actif au titre de droit d'utilisation	9	(3 369)	-	Depreciation of right-of-use asset
Frais généraux d'administration		(519 913)	(428 961)	General administrative expenses
Intérêts sur l'obligation locative	9	(946)	-	Interests on lease liability
Inscription, registrariat et information aux actionnaires		(87 443)	(117 518)	Registration, listing fees and shareholders' information
Rémunération à base d'actions	13	(204 750)	(763 580)	Share-based payments
		(1 160 237)	(1 687 807)	
AUTRE REVENU				OTHER INCOME
Intérêts sur remboursement gouvernemental		36 003	-	Interest on government refund
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		(1 124 234)	(1 687 807)	LOSS BEFORE TAXES
Impôt différé	17	327 211	-	Deferred taxes
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		(797 023)	(1 687 807)	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
PERTE NETTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	16	(0,01)	(0,02)	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE

Stelmine Canada Ltée
États des variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 31 juillet 2023 et 2022
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Changes in Equity
For the years ended July 31, 2023 and 2022
In Canadian dollars

	Notes	Nombre d'actions / Number of shares	Capital- actions / Share capital	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
			\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1^{er} août 2022		87 683 046	13 662 773	1 750 223	3 229 281	(9 929 135)	8 713 142	Balance as at August 1, 2022
Placements privés accreditifs	12.1	5 510 845	1 219 044	146 210	-	-	1 365 254	Flow-through private placement
Frais d'émission d'unités	12.1	-	(17 113)	(17 113)	-	-	(34 226)	Unit issue expenses
Gain reporté relatif à l'émission d'actions accreditives		-	(386 646)	-	-	-	(386 646)	Deffered gain for the flow-through private placement
Rémunération à base d'actions	13	-	-	-	204 750	-	204 750	Share-based payments
Perte nette et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(797 023)	(797 023)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 juillet 2023		<u>93 193 891</u>	<u>14 478 058</u>	<u>1 879 320</u>	<u>3 434 031</u>	<u>(10 726 158)</u>	<u>9 065 251</u>	Balance as at Juillet 31, 2023
Solde au 1^{er} août 2021		59 058 579	9 093 097	820 505	2 450 906	(8 241 328)	4 123 180	Balance as at August 1, 2021
Placements privés	12.1	10 450 000	1 520 935	569 065	-	-	2 090 000	Private placement
Placements privés accreditifs	12.1	10 638 297	1 805 949	694 051	-	-	2 500 000	Flow-through private placement
Frais d'émission d'unités	12.1	-	(99 774)	(99 774)	-	-	(199 548)	Unit issue expenses
Bons de souscription à un intermédiaire		-	-	67 385	-	-	67 385	Warrants to an intermediary
Bons de souscription exercés	12.2	7 436 170	1 326 866	(282 514)	-	-	1 044 352	Exercised warrants
Bons de souscription expirés	12.2	-	-	(18 495)	18 495	-	-	Expired warrants
Options d'achat d'actions exercées	13	100 000	15 700	-	(3 700)	-	12 000	Stock options exercised
Rémunération à base d'option	13	-	-	-	763 580	-	763 580	Share-based payments
Perte nette et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(1 687 807)	(1 687 807)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 juillet 2022		<u>87 683 046</u>	<u>13 662 773</u>	<u>1 750 223</u>	<u>3 229 281</u>	<u>(9 929 135)</u>	<u>8 713 142</u>	Balance as at July 31, 2022

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Stelmine Canada Ltée
Tableaux des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminés les 31 juillet 2023 et 2022
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Cash Flows

For the years ended July 31, 2023 and 2022
In Canadian dollars

	Note	31 juillet / July 31, 2023	31 juillet / July 31, 2022	
		\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et résultat global de l'exercice		(797 023)	(1 687 807)	Net loss and comprehensive loss for the year
Rémunération à base d'actions	13	204 750	763 580	Share-based payments
Amortissement des immobilisations corporelles	8	3 586	2 341	Depreciation of fixed assets
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	9	3 369	-	Depreciation of right-of-use asset
Impôt différé	17	327 211	-	Deferred taxes
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement	18	99 810	32 125	Net changes in non-cash operating working capital items
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(812 719)</u>	<u>(889 761)</u>	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Acquisition de droits miniers	7	(90 354)	(42 000)	Mining rights acquisition
Augmentation des actifs d'exploration et d'évaluation	7	(2 460 095)	(4 057 500)	Increase in exploration and evaluation assets
Crédit d'impôt sur frais d'exploration	7	775 974	369 764	Tax credit on exploration and evaluation assets
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(6 501)	(7 817)	Acquisition of fixed assets
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(1 780 976)</u>	<u>(3 737 553)</u>	Cash flows from investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				FINANCING ACTIVITIES
Remboursement de l'obligation locative		(2 227)	-	Payments on lease liability
Placements privés	9	-	2 090 000	Private placement
Placement privé accreditif	12,1	1 365 254	2 500 000	Flow-through private placement
Frais d'émission d'unités	12.1	(34 226)	(132 162)	Unit issue expenses
Exercice de bons de souscription	12.2	-	1 044 352	Warrants exercised
Exercice d'options d'achat d'actions	13	-	12 000	Stock options exercised
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>1 328 801</u>	<u>5 514 190</u>	Cash flows from financing activities
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(1 264 894)	886 876	Net change in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		<u>1 753 764</u>	<u>866 888</u>	Cash and cash equivalents, beginning of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		<u>488 870</u>	<u>1 753 764</u>	Cash and cash equivalents, end of period

Les intérêts versés sont de 946 \$ et ceux reçus sont de 36 003 \$. La trésorerie et équivalents de trésorerie est composée de l'encaisse.

Interest paid are \$946 and those received are \$36,003. Cash and cash equivalents consist of cash on hand.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The notes are an integral part of the financial statements.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de Stelmine Canada Ltée (ci-après la « Société ») consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus, ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 juillet 2023, la Société présentait un déficit cumulé de 10 726 158 \$ (9 929 135 \$ au 31 juillet 2022).

La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Dû à la situation liée au Covid-19, la Société a demandé l'aide d'urgence de 40 000 \$ pour les entreprises canadiennes sous forme de prêt sans intérêts.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 5 avril 2005. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 8255, boul. Henri-Bourassa, bureau 230, Québec, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole STH.

1. NATURE OF ACTIVITIES

The activities of Stelmine Canada Ltd. (hereinafter the "Company") include the acquisition, exploration, production, development and, where applicable, operation of mining properties.

2. GOING CONCERN

The financial statements have been prepared on the basis of the going concern assumption, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the ordinary course of business.

Given that the Company has not yet found a property that contains economically recoverable mineral deposits, the Company has not yet generated income or cash flows from its operations. As at July 31, 2023, the Company has a retained deficit of \$10,726,158 (\$9,929,135 as at July 31, 2022).

The Company's ability to continue its operations is dependent upon its ability to raise additional financing to further explore its mineral properties. Although the Company has managed to fund its exploration programs in the past, there is no guarantee that it will manage to obtain additional financing in the future.

Due to the Covid-19 situation, the Company decided contracted a \$40,000 interest-free loan from the Canada Emergency Business Account.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statement of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate. These adjustments could be significant.

3. GENERAL INFORMATION AND COMPLIANCE WITH IFRS

The Company was incorporated under the *Canada Business Corporations Act* on April 5, 2005. The address of its registered office and its principal place of business is 8255, boul. Henri-Bourassa, bureau 230, Québec, Québec, Canada. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol STH.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS (SUITE)

Les états financiers de la Société ont été établis en fonction des Normes internationales d'information financière (IFRS) et les interprétations approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont présentées en dollars canadiens.

Les états financiers de l'exercice de présentation de l'information financière terminé le 31 juillet 2023 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 23 novembre 2023.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur

L'application rétrospective de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

IAS 16 - Immobilisations corporelles

Cette norme a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'IASB en mai 2020. Les modifications visent à interdire à l'entité de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé. L'entité comptabilisera plutôt en résultat net le produit de la vente de ces éléments ainsi que les coûts connexes.

Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020

La norme IFRS 9 Instruments financiers a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'IASB en mai 2020. Les modifications précisent les honoraires dont l'entité doit tenir compte lorsqu'elle évalue si les conditions d'un nouveau passif financier ou d'un passif financier modifié sont substantiellement différentes de celles du passif financier initial.

3. GENERAL INFORMATION AND COMPLIANCE WITH IFRS (CONTINUED)

The Company's financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and interpretations as approved by the International Accounting Standards Board (IASB) and are presented in Canadian dollars.

The financial statements for the reporting year ended July 31, 2023 (including comparatives) were approved and authorized for issue by the Board of Directors on November 23, 2023.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

4.1 New and revised standards that are effective

The retrospective application of these amendments had no impact on the Company's profit or loss or financial position.

IAS 16 - Property, Plant and Equipment

This standard has been revised to incorporate amendments issued by the IASB in May 2020. The amendments prohibit an entity from deducting from the cost of property, plant and equipment the proceeds from selling items produced before the asset is available for use. Instead, an entity will recognize such sales proceeds and related cost in profit or loss.

Annual Improvements to IFRS Standards 2018-2020

The standard IFRS 9 Financial Instrument have been revised to incorporate amendments issued by the IASB in May 2020. The amendment clarifies the fees an entity includes when assessing whether the terms of a new or modified financial liability are substantially different from the terms of the original financial liability.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

4.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que sur les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société

IAS 1 - Présentation des états financiers

Cette norme a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en janvier 2020. Les modifications précisent le critère de classement d'un passif en tant que passif non courant qui porte sur le droit de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise.

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 afin d'exiger des entités qu'elles fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise.

IAS 8 - Définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 8 afin de remplacer la définition d'une estimation comptable. En vertu de la nouvelle définition, les estimations comptables sont des « montants des états financiers qui comportent une incertitude d'évaluation ». Cette modification s'appliquera à la Société à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

4.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company

At the date of authorization of these financial statements, certain new standards, amendments and interpretations to existing standards have been issued but are not yet effective and have not been adopted early by the Company.

Management anticipates that all of the applied pronouncements will be adopted in the Company's accounting policies for the first period beginning after the effective date of the pronouncement. Information on new standards, amendments and interpretations that are expected to be relevant to the Company's financial statements is provided below. Certain other new standards and interpretations have been issued but are not expected to have a material impact on the Company's financial statements.

IAS 1 - Presentation of Financial Statements

This standard has been revised to incorporate amendments issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in January 2020. The amendments clarify the criterion for classifying a liability as non-current relating to the right to defer settlement of the liability for at least 12 months after the reporting period. The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2024. Earlier application is permitted.

This standard has been revised to incorporate amendments issued by the IASB in February 2021 to require entity to disclose material accounting policies information rather than significant accounting policies. The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2023. Earlier application is permitted.

IAS 8 - Definition of accounting estimates

This standard has been revised to incorporate amendments issued by the IASB in February 2021. According to new definition, accounting estimates are «monetary amounts in financial statements that are subject to measurement uncertainty». The amendment is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2023. Earlier application is permitted.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

4.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société (suite)

Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction

La norme IAS 12 Impôts sur le résultat est révisée pour inclure les modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en mai 2021. Les modifications apportent des précisions sur la comptabilisation de l'impôt différé au titre d'une transaction, par exemple en ce qui concerne un contrat de location ou des obligations de démantèlement. L'exemption relative à la comptabilisation prévue dans IAS 12 ne s'applique plus aux transactions qui, au moment de la comptabilisation initiale, donnent lieu à une différence temporaire imposable et à une différence temporaire déductible d'un montant égal. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise.

IFRS 16 - Contrats de location

Cette norme a été révisée pour inclure les modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en septembre 2022. Ces modifications ajoutent des exigences en matière d'évaluation ultérieure qui précisent le traitement comptable d'une cession-bail après la date de la transaction. Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise.

IAS 7 - Tableau des flux de trésorerie et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

Ces normes ont été révisées pour inclure les modifications publiées par l'International Accounting Standards Board en mai 2023. Ces modifications consistent en l'ajout de nouvelles obligations d'information visant à accroître la transparence quant aux accords de financement de fournisseurs et à leur incidence sur les passifs et les flux de trésorerie de l'entité et sur l'exposition de celle-ci au risque de liquidité. Elles s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

4.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company (continued)

Deferred Tax related to Assets and Liabilities arising from a Single Transaction

The standard IAS 12 Income Taxes have been revised to incorporate amendments issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in May 2021. The amendments clarify the accounting for deferred tax on transactions such as leases and decommissioning obligations. The scope of the recognition exemption in IAS 12 no longer applies to transactions that, on initial recognition, give rise to equal taxable and deductible temporary differences. The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2023. Earlier application is permitted.

IFRS 16 - Leases

This standard has been revised to incorporate the amendments issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in September 2022. The amendments add subsequent measurement requirements to IFRS 16 that explain how a company accounts for a sale and leaseback after the date of the transaction. The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2024. Earlier application is permitted.

IAS 7 - Statement of Cash Flows and IFRS 7 Financial Instruments: Disclosures

These standards have been revised to incorporate the amendments issued by the International Accounting Standards Board in May 2023. The amendments introduce new disclosure requirements to enhance the transparency of supplier finance arrangements and their effects on a company's liabilities, cash flows and exposure to liquidity risk. The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2024. Earlier application is permitted.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

5.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

5.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers ont été présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

5.3 Instruments financiers

i. Comptabilisation et évaluation initiale

La Société comptabilise initialement un actif financier ou un passif financier à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. À l'exception des créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante, un actif financier ou un passif financier est mesuré initialement à la juste valeur. Si l'actif financier ou le passif financier n'est pas comptabilisé ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprend alors les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif financier ou du passif financier. Les créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction.

ii. Classement et évaluation ultérieure - Actifs financiers non dérivés

À la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés subséquemment à la comptabilisation initiale, à moins que la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

5.1 Overall considerations

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these financial statements are summarized below.

5.2 Functional and presentation currency

The financial statements are presented in Canadian currency, which is also the functional currency of the Company.

5.3 Financial instruments

i. Recognition and initial measurement

The Company initially recognizes a financial asset or a financial liability on the date it becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Except for trade receivables that do not contain a significant financing component, a financial asset or financial liability is initially measured at fair value. If a financial asset or financial liability is not subsequently recognized at fair value through profit or loss, the initial measurement includes transaction costs that are directly attributable to the acquisition or issue of the financial asset or financial liability. Trade receivables that do not contain a significant financing component are initially recognized at their transaction price.

ii. Classification and subsequent measurement – Non-derivative financial assets

On initial recognition, the Company classifies its financial assets as subsequently measured at amortized cost, fair value through other comprehensive income or fair value through profit or loss on the basis of the Company's business model for managing financial assets and the contractual cash flow characteristics of the financial assets.

Financial assets are reclassified subsequently to their initial recognition when, and only when, the Company changes its business model for managing financial assets.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.3 Instruments financiers (suite)

5.3 Financial instruments (continued)

- ii. Classement et évaluation ultérieure - Actifs financiers non dérivés (suite)

- ii. Classification and subsequent measurement – Non-derivative financial assets (continued)

Actifs financiers évalués au coût amorti

Financial assets measured at amortized cost

La Société classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres débiteurs comme actifs financiers évalués au coût amorti. Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur, si :

The Company classifies cash and cash equivalents as well as other receivables as financial assets measured at amortized cost. A financial asset is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment losses, if:

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers dans l'intention d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

- the financial asset is held within a business model whose objective is to hold financial assets in order to collect contractual cash flows; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest.

Les revenus d'intérêts, les gains ou pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Interest income, foreign exchange gains or losses, and impairment losses are recognized in profit or loss. Upon derecognition, all gains or losses are also recognized in profit or loss.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Financial assets measured at fair value through other comprehensive income (loss)

La Société n'a aucun actif financier de cette catégorie. Un actif financier est ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si :

The Company does not have any financial asset in this category. A financial asset is subsequently measured at fair value through other comprehensive income (loss) if:

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

- the financial asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.3 Instruments financiers (suite)

5.3 Financial instruments (continued)

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (suite)

Financial assets measured at fair value through other comprehensive income (loss) (continued)

La Société peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement particulier en instruments de capitaux propres qui serait autrement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce choix est appliqué pour chaque placement distinct.

The Company may make an irrevocable election at initial recognition for particular investments in equity instruments that would otherwise be measured at fair value through profit or loss to present subsequent changes in fair value in other comprehensive loss. This election is made for each separate investment.

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Pour les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les intérêts selon la méthode du taux effectif, les gains et pertes de change et les gains ou pertes de valeur sont comptabilisés dans le résultat net. Les autres profits ou pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net à titre d'ajustement de reclassement.

These assets are subsequently measured at fair value. For debt instruments measured at fair value through other comprehensive income (loss), interest calculated using the effective interest method, foreign exchange gains and losses, and impairment gains or losses are recognized in profit or loss. Other gains or losses are recognized in other comprehensive loss. When the financial asset is derecognized, the cumulative gain or loss previously recognized in other comprehensive income is reclassified to profit or loss as a reclassification adjustment.

Pour les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net, à moins que le dividende constitue la récupération d'une partie du coût du placement. Les gains ou les pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ils ne sont jamais reclassés en résultat net.

For equity instruments measured at fair value through other comprehensive income (loss), dividends are recognized in profit or loss, unless the dividend represents a recovery of part of the cost of the investment. Gains or losses are recognized in other comprehensive loss and are never reclassified to profit or loss.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Financial assets measured at fair value through profit or loss

La Société n'a aucun actif financier de cette catégorie. Tous les actifs financiers non classés comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ceci inclut tous les actifs financiers dérivés. La Société peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci sur des bases différentes.

The Company does not have any financial asset in this category. All financial assets not classified as measured at amortized cost or fair value through other comprehensive loss are measured at fair value through profit or loss. This includes all derivative financial assets. The Company may, at initial recognition, irrevocably designate a financial asset as measured at fair value through profit or loss if doing so eliminates or significantly reduces a measurement or recognition inconsistency that would otherwise arise from measuring assets or liabilities or recognizing the gains and losses on them on different bases.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.3 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les profits ou pertes, notamment les produits d'intérêts ou les revenus de dividendes, sont comptabilisés dans le résultat.

iii. Classement et évaluation ultérieure – Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers sont classés comme passifs financiers évalués au coût amorti ou comme passifs financiers évalués à la juste valeur.

Passifs financiers évalués au coût amorti

La Société classe actuellement les fournisseurs, les salaires et charges sociales, l'obligation locative ainsi que l'emprunt comme passifs financiers évalués au coût amorti. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains ou pertes de change sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un passif financier dérivé, ou s'il est désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués ultérieurement à la juste valeur, et les profits ou pertes, notamment les charges d'intérêts, sont comptabilisés dans le résultat net. La Société n'a aucun passif financier dans cette catégorie.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.3 Financial instruments (continued)

Financial assets measured at fair value through profit or loss (continued)

These assets are subsequently measured at fair value, and gains or losses, including interest income or dividend income, are recognized in profit or loss.

iii. Classification and subsequent measurement – Non-derivative financial liabilities

Financial liabilities are classified as financial liabilities measured at amortized cost or as financial liabilities measured at fair value.

Financial liabilities measured at amortized cost

The Company currently classifies trade, salaries and benefits, lease liability as well as the borrowing as financial liabilities measured at amortized cost. A financial liability is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Interest expense and foreign exchange gains or losses are recognized in profit or loss. Upon derecognition, all gains or losses are also recognized in profit or loss.

Financial liabilities measured at fair value through profit or loss

Financial liabilities are classified as measured at fair value through profit or loss if they are held for trading, are derivative financial liabilities or are designated as such on initial recognition. Financial liabilities at fair value through profit or loss are subsequently measured at fair value, and gains or losses, including interest expense, are recognized in profit or loss. The Company does not have any financial liability in this category.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.3 Instruments financiers (suite)

iv. Décomptabilisation

Actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou dans le cadre d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais où elle ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert par la Société sont comptabilisés en tant qu'actif ou que passif distinct.

Passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, est annulée ou expirée.

La Société décomptabilise également un passif financier lorsqu'il y a une modification substantielle des conditions du passif financier existant ou d'une partie du passif financier existant. Dans cette situation, un nouveau passif financier selon les nouvelles conditions est comptabilisé à sa juste valeur, et la différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie d'un passif financier éteint et le nouveau passif financier selon les nouvelles conditions est comptabilisée en résultat net.

v. Dépréciation des actifs financiers

La Société comptabilise les corrections de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti ou évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société utilise une matrice pour déterminer les pertes attendues sur la durée de vie pour les créances clients.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.3 Financial instruments (continued)

iv. Derecognition

Financial assets

The Company derecognizes a financial asset when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire or when the Company transfers contractual rights to receive the cash flows of the financial asset in a transaction where substantially all the risks and rewards of ownership of the financial asset have been transferred or in a transaction where the Company neither transfers nor retains substantially all the risks and rewards of ownership of the financial asset but does not retain control of the asset. Any rights and obligations created or retained in the transfer by the Company are recognized as separate assets or liabilities.

Financial liabilities

The Company derecognizes a financial liability when the obligation specified in the contract is discharged, cancelled or expires.

The Company also derecognizes a financial liability when there is a substantial modification of the terms of an existing financial liability or a part of it. In this situation, a new financial liability under the new terms is recognized at fair value, and the difference between the carrying amount of the financial liability or a part of the financial liability extinguished and the new financial liability under the new terms is recognized in profit or loss.

v. Impairment of financial assets

The Company recognizes a loss allowance for expected credit losses on financial assets measured at amortized cost or fair value through other comprehensive income. The Company uses a matrix to determine the lifetime expected credit losses for trade receivables.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.3 Instruments financiers (suite)

v. Dépréciation des actifs financiers (suite)

La Société utilise les tendances historiques de la probabilité de défaut, le moment des recouvrements et le montant de la perte subie, qu'elle ajuste selon le jugement de la direction quant à savoir si la conjoncture économique et les conditions de crédit actuelles sont telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être plus élevées ou moins élevées que portent à croire les tendances historiques.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans les résultats nets et portées en diminution des autres débiteurs dans un compte de perte de valeur.

5.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse. Les fonds devant être consacrés à l'exploration en vertu de restrictions fiscales imposées dans le cadre de placements accreditifs sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie et sont présentés distinctement dans les actifs courants. La trésorerie affectée à l'exploration représente le produit de financements accreditifs non dépensés.

5.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours des exercices présentés.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.3 Financial instruments (continued)

v. Impairment of financial assets (continued)

The Company uses historical patterns for the probability of default, the timing of collection and the amount of the incurred credit loss, which is adjusted based on management's judgment about whether current economic conditions and credit terms are such that actual losses may be higher or lower than what the historical patterns suggest.

The amount of the impairment loss on a financial asset measured at amortized cost is the difference between the asset's carrying amount and the present value of estimated future cash flows discounted at the asset's original effective interest rate. Losses are recognized in profit or loss and applied against trade and other receivables through a loss allowance account.

5.4 Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash on hand. Funds to be spent on exploration under tax restrictions through flow-through investments are excluded from cash and cash equivalents and are presented separately in current assets. Cash for exploration represents unspent funds from flow-through financing.

5.5 Basic and diluted net loss per share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to ordinary shareholders by the weighted average number of ordinary shares outstanding during the years presented.

The diluted loss per share is calculated by adjusting the loss attributable to the ordinary shareholders of the Company and the weighted outstanding average number of ordinary shares, by all the potentially dilutive ordinary shares, which include options and warrants. For the purpose of this calculation, dilutive potential ordinary shares are deemed to have been converted into ordinary shares at the average market price at the beginning of the year or, if later, at the date of issue of the potential ordinary shares.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.6 Crédits d'impôt et de droits remboursables

5.6 Tax credits receivable and refundable rights

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la *Loi sur l'impôt minier*. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

The Company is entitled to refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credits on duties for losses under the *Mining Tax Act*. These tax credits are recognized as a reduction of the exploration costs incurred based on the estimates made by management. The Company records these tax credits when there is reasonable assurance with regards to collection and assessments and that the Company will comply with the conditions associated with them.

5.7 Actifs d'exploration et d'évaluation

5.7 Exploration and evaluation assets

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of initial search for mineral deposits before the technical feasibility and commercial viability of extracting a resource are demonstrable. Costs incurred before the legal rights to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquérir de tels droits (convention d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation.

Once the legal rights to undertake exploration and evaluation activities have been obtained, all costs of acquiring mineral rights, options to acquire such rights (options agreement), and expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized as exploration and evaluation assets.

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le décapage, l'échantillonnage ainsi que les activités en lien avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

Expenses related to exploration and evaluation that are capitalized include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, stripping, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. The various costs are capitalized on a property-by-property basis to the cost of the exploration and evaluation asset pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expense is recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.7 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (se reporter à la note 5.10), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Lors de la disposition d'une propriété minière, le produit de la vente est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte au résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (se reporter à la note 5.10), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique, ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.7 Exploration and evaluation assets (continued)

Whenever a mining property is considered no longer viable, or if the mining property is abandoned, the capitalized amount is written down to its recoverable amount (see Note 5.10), the difference being then immediately recognized in profit or loss.

Upon the disposition of a mining property, proceed of disposition is recorded as a reduction of the book value and any surplus or deficit is recorded as a gain or loss in net loss.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets related to the mining property are transferred to property and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment (see Note 5.10), and any impairment loss is recognized in profit or loss before the reclassification.

Upon the transfer of exploration and evaluation assets to property and equipment under Mining assets under construction, all subsequent expenditures on the construction, installation and completion of equipment and infrastructure facilities are capitalized within Mining assets under construction. When the development stage is completed, all assets included in the Mining assets under construction category are then transferred to Mining assets.

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of extracting a mineral resource has been demonstrated.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Company's titles. Property titles of mineral properties may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction, ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

L'amortissement de l'équipement informatique et du mobilier de bureau est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 % et 20 %, afin de réduire le coût jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité des actifs.

La charge d'amortissement est comptabilisée en résultat net au poste Amortissement des immobilisations corporelles.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

Contrat de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Comme le permet l'IFRS 16, la Société a choisi, pour ses contrats de 12 mois ou moins ainsi que pour les biens de faible valeur, tel que l'équipement informatique, de les comptabiliser directement à la dépense, linéairement sur la durée des contrats.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.8 Fixed assets

Fixed assets are recognized at cost less accumulated depreciation and impairment losses.

The cost includes all costs incurred initially to acquire or construct an item of fixed assets, costs directly related to bringing the asset to the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management and costs incurred subsequently to add to or replace part thereof. Recognition of costs in the carrying amount of an item of fixed assets ceases when the asset is in the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management.

Depreciation of computer equipment and office equipment is recognized on a declining-balance method at the rate 30% and 20%, to write down the cost to its estimated residual value, with a constant charge over the useful life of the assets.

The depreciation expense is recognized in profit or loss within Depreciation of fixed assets.

The residual value, depreciation method, and useful life of each asset are reviewed at least at each financial year-end.

The carrying amount of an item of fixed assets is derecognized on disposal or when no future economic benefits are expected from its use or disposal. The gain or loss arising from derecognition of an item of fixed assets is included in profit or loss when the item is derecognized.

Lease

The Company leases some items of property, plant and equipment.

As is permitted under IFRS 16, the Company elected to expense its short-term leases (term of 12 months or less) and leases of low-value assets, such as computer equipment, on a straight-line basis over the lease term.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.8 Immobilisations corporelles (suite)

Pour ses autres contrats, la Société analyse les contrats nouvellement contractés ou modifiés afin d'apprécier s'ils constituent ou s'ils contiennent un contrat de location.

Un contrat de location représente un droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Dans le cadre de l'identification d'un droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la Société évalue les indicateurs suivants :

- Le bien déterminé est-il prévu au contrat, directement ou indirectement, ou représente-t-il pratiquement toute la capacité d'un bien physique distinct?
- Le droit d'utilisation représente-t-il la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation du bien déterminé pour un certain temps?
- La Société a-t-elle le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé? Dans les cas où l'utilisation est prédéterminée, la Société opère-t-elle le bien ou est-ce que la Société a conçu le bien de façon à prédéterminer comment et pour quelle raison le bien sera utilisé?

Lorsqu'un contrat de location est identifié, la Société alloue la contrepartie payable en vertu du contrat aux composantes locatives, séparément des composantes non locatives, proportionnellement à leurs prix distincts relatifs. La Société a toutefois choisi, tel que permis par l'IFRS 16, de comptabiliser en contrat locatif l'ensemble de ses contrats pour les terrains et bâtiments qu'elle occupe.

Un actif au titre du droit d'utilisation (un « actif locatif ») ainsi qu'une obligation locative sont reconnus dans l'état de la situation financière au moment où la location débute.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.8 Fixed assets (continued)

For its other contracts, the Company assesses whether its new or amended contracts contain a lease.

A lease represents the right to control the use of an identified asset for a period of time in exchange for consideration. To determine whether a contract conveys the right to control the use of an identified asset, the Company assesses the following:

- Is the identified asset directly or indirectly specified in the contract, or does it represent substantially all of the capacity of an asset that is physically distinct?
- Does the right of use cover substantially all of the economic benefits from use of the identified asset for a period of time?
- Does the Company have the right to direct the use of the identified asset? In cases where the use is predetermined, does the Company operate the asset or did the Company design the asset in a way that predetermines how and for what purpose the asset will be used?

When a lease is identified, the Company allocates the consideration in the contract to each of the lease components, separately from the non-lease components, on the basis of their relative stand-alone price. However, as is permitted under IFRS 16, the Company elected to account for all contracts of land and buildings it occupies as leases.

A right-of-use asset (a "lease asset") and a lease liability are recognized in the statement of financial position at the lease commencement date.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.9 Aide gouvernementale

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, la Société a reçu une aide gouvernementale relativement au maintien de ses activités. Cette aide est constatée lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société se conformera aux conditions attachées à l'aide et que l'aide sera reçue. L'aide gouvernementale est comptabilisée aux autres revenus. Lorsque l'aide gouvernementale est remboursable, un passif est créé sauf s'il existe une assurance raisonnable que l'entité remplira les conditions nécessaires pour ne pas rembourser les montants reçus. Ce passif est comptabilisé à la valeur actualisée des remboursements qui sont dus.

5.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.9 Government assistance

In the course of the Covid-19 pandemic, the Company received government assistance to maintain its operations. This assistance is recognized when there is reasonable assurance that the Company will comply with the conditions attached to it, and that assistance will be received. Government assistance is recorded in other income. When government assistance is repayable, a liability is created except when there is reasonable assurance that the entity will meet the conditions prescribed for not repaying the amounts received. This liability is recorded at the discounted value of the repayments due.

5.10 Impairment of exploration and evaluation assets and fixed assets

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment and some are tested at a cash-generating unit level.

All other individual assets or cash-generating units are reviewed for impairment when events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable.

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on a project-by-project basis, with each project representing a potential single cash-generating unit. An impairment review is undertaken when indicators of impairment arise, but typically when one of the following circumstances apply:

- The right to explore the area has expired or will expire in the near future with no expectation of renewal;
- No further exploration or evaluation expenditure in the area is planned or budgeted;

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles (suite)

- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

5.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.10 Impairment of exploration and evaluation assets and fixed assets (continued)

- No commercially viable deposits have been discovered, and a decision has been made to discontinue exploration in the area;
- Sufficient work has been performed to indicate that the carrying amount of the expenditure carried as an asset will not be fully recovered.

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, the exploration and evaluation assets of the related mining property are tested for impairment before these items are transferred to fixed assets.

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the asset or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value-in-use.

An impairment loss is reversed if the asset or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

5.11 Provisions and contingent liabilities

Provisions are recognized when present legal or constructive obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources by the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditures required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.11 Provisions et passifs éventuels (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la Société estime qu'elle exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Aucun passif n'est comptabilisé si une sortie de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle n'est pas probable. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit fiable.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

5.12 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.11 Provisions and contingent liabilities (continued)

The Company's operations are governed by governmental environmental protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable or impact. As at the reporting date, management believes that the Company's operations are generally in compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will be demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there will be constructive commitment that will have resulted from past events, it will be probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation will be measured with sufficient reliability.

No liability is recognized if an outflow of economic resources as a result of a present obligation is not probable. Such situations are disclosed as contingent liabilities unless the probability of outflow of the resources is reliable.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimates.

5.12 Income taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized in other comprehensive income or directly in equity.

Current income tax assets or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting period, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.12 Impôt sur le résultat (suite)

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et des limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisé. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.12 Income taxes (continued)

However, since the Company is in the exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amount of assets and liabilities and their tax bases. However, deferred tax is not provided on the initial recognition of an asset or liability unless the related transaction affects tax or accounting profit.

Deferred tax assets or liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective period of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will be able to be utilized against future taxable income. This is assessed based on the Company's forecast of future operating results, adjusted for significant non-taxable income and expenses and specific limits on the use of any unused tax loss or credit. Deferred tax liabilities are always provided for in full.

Deferred tax assets or liabilities are offset only when the Company has the right and intention to set off current tax assets or liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax in profit or loss, except where they relate to items that are recognized in other comprehensive loss or directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in other comprehensive loss or equity, respectively.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.12 Impôt sur le résultat (suite)

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la Société doit transférer son droit aux déductions aux dépenses liées aux activités d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et qu'elle a renoncé à son droit aux déductions fiscales (ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales), un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans les états de la situation financière diffère de leur base fiscale.

5.13 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions diminué de leurs frais d'émission. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération des options antérieurement comptabilisées au poste Surplus d'apport ou la valeur des bons antérieurement comptabilisés au poste Bons de souscription. Si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission

Les frais d'émission directement attribuables aux actions et aux bons de souscription sont comptabilisés dans les capitaux propres en réduction du produit d'émission au cours de la période où ces transactions ont eu lieu.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.12 Income taxes (continued)

Tax related to flow-through placements

Under the provisions of tax legislation relating to flow-through placements, the Company is required to renounce to its rights to tax deductions for expenses related to exploration activities to the benefit of the investors. When the Company has fulfilled its obligation to transfer its right, which happens when the Company has incurred eligible expenditures and has renounced to its right to tax deductions (or has the intention to renounce to its right to tax deductions), a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statements of financial position and their tax basis.

5.13 Equity

Share capital

Share capital represents the amount received on the issue of shares less their issue expenses. If shares are issued following the exercise of options or warrants, this account also comprises the compensation costs of the options value previously recorded as Contributed surplus or the warrants value previously recorded as Warrants. If shares are issued as consideration for the acquisition of a mineral property or some other form of non-monetary asset, they are measured at their fair value according to the quoted price on the day of the conclusion of the agreement.

Unit placements

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to calculate the fair value of the warrants issued.

Issue expenses

Issue costs that are directly attributable to the issuance of shares and warrants are recognized in equity as a deduction from the issue proceeds during the period when these transactions occur.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.13 Capitaux propres (suite)

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée, le cas échéant, dans les autres créditeurs dans les états de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions et les autres créditeurs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres créditeurs.

Lorsque la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles ou lorsque l'obligation d'engager les dépenses admissibles n'est pas respectée, le montant comptabilisé en autres créditeurs est renversé et comptabilisé au résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans les états de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut la charge de rémunération liée aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options. Lorsque les options sont exercées, la valeur correspondante est transférée au capital-actions. Ce poste inclus également la valeur des bons de souscription échus.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués.

5.14 Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.13 Equity (continued)

Flow-through placements

The issuance of flow-through units represents an issue of ordinary shares and the sale of the right to tax deductions to the investors. When the flow-through units are issued, the sale of the right to tax deductions is deferred and presented in other payables in the statements of financial position. The proceeds received from flow-through placements are allocated between shares and other payables using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of the existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to other payables.

When the Company has renounced to its right to tax deductions or has the intention to renounce to its right to tax deductions and has incurred the eligible expenditures or when the obligation to incur the eligible expenditures is not met, the amount recognized as other payables is reversed and recognized in profit or loss as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of the eligible expenditures capitalized in the statements of financial position as an asset and their tax bases.

Other elements of equity

Contributed surplus includes charges related to share options until such options are exercised. When share options are exercised, the related compensation cost is transferred to share capital. This account also includes the value of the warrants expired.

Deficit includes all current and prior period retained profits or losses.

5.14 Equity-settled share-based payments

The Company operates equity-settled share-based payment plans for its eligible directors, employees, and consultants. None of the Company's plans feature any option for cash settlement.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.14 Paiements fondés sur des actions (suite)

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des paiements fondés sur des actions à des courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie au cours de la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.14 Equity-settled share-based payments (continued)

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payments are measured at their fair value, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the Company measures their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For transactions with employees and others providing similar services, the Company measures the fair value of the services rendered by reference to the fair value of the equity instruments granted.

All equity-settled share-based payments (except for equity-settled share-based payments to brokers) are ultimately recognized as an expense in profit or loss or capitalized as exploration and evaluation assets, depending on the nature of the payment, with a corresponding credit to contributed surplus, in equity. Equity-settled share-based payments to brokers, in respect to an equity financing, are recognized as issuance costs of the equity instruments, with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting year, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to any expense recognized in prior periods if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

5.15 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il y a un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est identique à celle présentée dans les états financiers annuels les plus récents.

6.1 Jugements significatifs de la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé puissent se réaliser. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

5.15 Segment reporting

The Company presents and discloses segmental information based on the internal reports that are regularly reviewed by the chief operating decision makers, i.e., the president and the board of directors. The Company has determined that there is only one operating segment, which is the segment of the exploration and evaluation of mineral resources.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements, management undertakes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

The actual results are likely to differ from the judgments, estimates and assumptions made by management, and will seldom equal the estimated results.

Information about the judgments, estimates and significant assumptions that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is the same as that disclosed in the most recent annual financial statements.

6.1 Significant management judgments

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Recognition of deferred tax assets and evaluation of income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax asset in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (SUITE)

6.1 Jugements significatifs de la direction (suite)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre ses activités sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserves, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (CONTINUED)

6.1 Significant management judgments (continued)

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meet its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances.

6.2 Estimation uncertainty

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases.

When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating unit must be estimated.

In assessing impairment, the Company must make some estimates and assumptions regarding future circumstances, in particular, whether an economically viable extraction operation can be established, the probability that the expenses will be recovered from either future exploitation or sale of the property when the activities have not reached a stage that permits a reasonable assessment of the existence of reserves, the Company's capacity to obtain financial resources necessary to complete the evaluation and development and the renewal of permits. Estimates and assumptions may change if new information becomes available.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (SUITE)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Aux 31 juillet 2023 et 2022, aucun test de dépréciation n'a été effectué sur les propriétés. La direction a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation, car aucun événement n'indique que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable. La Société a l'intention et la capacité de conserver les propriétés jusqu'à l'obtention de nouveaux financements et à l'achèvement de ses plans d'exploration.

Pour les exercices terminés le 31 juillet 2023 et 2022, il n'y a eu aucune radiation des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net. Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Il n'y a pas eu de perte de valeur des immobilisations corporelles imputée en résultat pour les exercices terminés les 31 juillet 2023 et 2022.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (CONTINUED)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Impairment of exploration and evaluation assets (continued)

If, after expenditures are capitalized, information becomes available suggesting that the recovery of the expenditures is unlikely, the amounts capitalized are written off in profit or loss in the period in which the new information becomes available.

As at July 31, 2023 and 2022, no impairment tests were performed on properties. Management has determined that there is no need to perform an impairment test as there is no indication that their carrying amount may not be recoverable. The Company has the intention and ability to retain the properties until new financing is obtained and the completion of its exploration plans.

For the years ended July 31, 2023 and 2022, no write-off was done on exploration and evaluation assets recognized in profit or loss. No reversal of impairment losses has been recognized for the reporting periods presented.

Impairment of fixed assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases.

In assessing impairment, management estimates the recoverable amount of each asset or cash-generating unit based on expected future cash flows and uses an interest rate to discount them. Estimation uncertainty relates to assumptions about future operating results and the determination of a suitable discount rate.

There was no impairment loss recognized on fixed assets in profit or loss for the years ended July 31, 2023 and 2022.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (SUITE)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Paiements fondés sur des actions et bons de souscriptions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Volatilité prévue

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options attribuées. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie de l'option attribuée.

Crédits d'impôt

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (CONTINUED)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Share-based payments and warrants

The estimation of share-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of share options and warrants granted, and the time of exercise of those share options and warrants. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model.

Expected volatility

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the options granted. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of the option granted.

Tax credits

The calculation of refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credits on duties and investment tax credits involves a certain degree of estimation and judgment in respect of which items whose tax treatment cannot be finally determined until a notice of assessment has been issued by the relevant taxation authority and payment has been received.

Differences arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to the refundable tax credits, refundable credits on duties and investment tax credits, to exploration and evaluation assets, and income tax expense in future periods.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (SUITE)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Contrat de location

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la Société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué s'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque actif loué en tenant compte de la solvabilité de la Société, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent, et de l'environnement économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent être modifiés en raison de changements macroéconomiques dans l'environnement.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (CONTINUED)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Provisions and contingent liabilities

Judgments are made as to whether a past event has led to a liability that should be recognized in the financial statements or disclosed as a contingent liability. Quantifying such liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on a number of factors including the nature of the claims or dispute, the legal process and potential amount payable, legal advice received, previous experience and the probability of a loss being realized. Several of these factors are sources of estimation uncertainty.

Lease

To determine the carrying amount of right-of-use assets and lease liabilities, the Company must estimate the incremental borrowing rate for each leased asset if the interest rate implicit in the lease cannot be readily determined. Management determines the incremental borrowing rate for each leased asset by taking into account the Company's credit standing, the guarantee, the term and the value of the underlying leased asset, as well as the economic environment in which the leased asset is operated. Incremental borrowing rates can be changed due to macroeconomic changes in the environment.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Travaux d'exploration

PROPRIÉTÉ / PROPERTY												
	Courcy		Mercator		Joubert		Trieste		Ilu		Nouvelles	
	31 juillet/ July 31 2023	31 juillet/ July 31 2022	31 juillet/ July 31 2023	31 juillet/ July 31 2022	31 juillet/ July 31 2023	31 juillet/ July 31 2022	31 juillet/ July 31 2023	31 juillet/ July 31 2022	31 juillet/ July 31 2023	31 juillet/ July 31 2022	31 juillet/ July 31 2023	31 juillet/ July 31 2022
	\$		\$		\$		\$		\$		\$	
Main d'œuvre / Labor	40 546	240 306	394 338	182 711	8 874	-	4 671	-	-	-	2 856	-
Forage / Drilling	-	642 697	247 803	156 633	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-traitance / Subcontracting	1 260	88 534	118 291	81 028	300	-	640	-	-	151	1 750	-
Analyse d'échantillon / Sample analysis	32 539	114 217	143 941	20 643	-	-	-	-	-	-	-	-
Déplacement / Travelling	1 198	46 269	119 772	271 315	-	-	-	-	-	-	-	-
Carburant / Fuel	1 739	299 842	269 965	106 187	-	-	-	-	-	-	-	-
Géophysique / Geophysical	-	-	228 361	85 151	-	-	-	-	-	-	-	-
Location d'équipement / Equipment rental	9 641	96 956	10 482	2 363	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport / Transportation	-	863 287	607 222	342 575	-	-	-	-	-	-	-	-
Hebergement / Accomodation	1 120	60 158	106 609	52 991	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses de terrain / Land expenses	223	156 178	82 791	124 478	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers / Miscellaneous	936	17 978	22 227	4 852	-	-	-	-	-	-	-	-
Total / Total	89 202	2 626 422	2 351 802	1 430 927	9 174	-	5 311	-	-	151	4 606	-

Total des travaux pour toutes les propriétés / Total works for all property / 2023:	2 460 095 \$
--	---------------------

Total des travaux pour toutes les propriétés / Total works for all property / 2022:	4 057 500 \$
---	--------------

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

	31 juillet 2022 / July 31, 2022 \$	Augmentation / Additions \$	Crédit impôt / Tax credits \$	Dispositions / Disposals \$	Radiations / Write-offs \$	31 juillet 2023 / July 31, 2023 \$
Propriété / Property Courcy (a)						
Droits miniers / Mining rights	487 380	10 579	-	-	-	497 959
Travaux d'exploration / Exploration activities	4 086 555	89 202	(502 307)	-	-	3 673 450
	<u>4 573 935</u>	<u>99 781</u>	<u>(502 307)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 171 409</u>
Propriété / Property Mercator (b)						
Droits miniers / Mining rights	163 216	33 535	-	-	-	196 751
Travaux d'exploration / Exploration activities	1 935 770	2 351 802	(273 667)	-	-	4 013 905
	<u>2 098 986</u>	<u>2 385 337</u>	<u>(273 667)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 210 656</u>
Propriété / Property Joubert (c)						
Droits miniers / Mining rights	66 602	-	-	-	-	66 602
Travaux d'exploration / Exploration activities	213 875	9 174	-	-	-	223 049
	<u>280 477</u>	<u>9 174</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>289 651</u>
Propriété / Property Trieste (d)						
Droits miniers / Mining rights	40 752	-	-	-	-	40 752
Travaux d'exploration / Exploration activities	103 342	5 311	-	-	-	108 653
	<u>144 094</u>	<u>5 311</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>149 405</u>
Propriété / Property Ilnu (e)						
Droits miniers / Mining rights	12 628	-	-	-	-	12 628
Travaux d'exploration / Exploration activities	21 664	-	-	-	-	21 664
	<u>34 292</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>34 292</u>
Propriétés Diverses / Various Properties (f)						
Droits miniers / Mining rights	-	46 240	-	-	-	46 240
Travaux d'exploration / Exploration activities	-	4 606	-	-	-	4 606
	<u>-</u>	<u>50 846</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>50 846</u>
Sommaire / Summary						
Droits miniers / Mining rights	770 578	90 354	-	-	-	860 932
Travaux d'exploration / Exploration activities	6 361 206	2 460 095	(775 974)	-	-	8 045 327
	<u>7 131 784</u>	<u>2 550 449</u>	<u>(775 974)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>8 906 259</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

	31 juillet 2021 / July 31, 2021 \$	Augmentation / Additions \$	Crédit impôt / Tax credits \$	Dispositions / Disposals \$	Radiations / Write-offs \$	31 juillet 2022 / July 31, 2022 \$
Propriété / Property Courcy (a)						
Droits miniers / Mining rights	477 662	9 718	-	-	-	487 380
Travaux d'exploration / Exploration activities	1 486 017	2 626 422	(25 884)	-	-	4 086 555
	<u>1 963 679</u>	<u>2 636 140</u>	<u>(25 884)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 573 935</u>
Propriété / Property Mercator (b)						
Droits miniers / Mining rights	135 574	27 642	-	-	-	163 216
Travaux d'exploration / Exploration activities	811 748	1 430 927	(306 905)	-	-	1 935 770
	<u>947 322</u>	<u>1 458 569</u>	<u>(306 905)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 098 986</u>
Propriété / Property Joubert (c)						
Droits miniers / Mining rights	64 202	2 400	-	-	-	66 602
Travaux d'exploration / Exploration activities	228 666	-	(14 791)	-	-	213 875
	<u>292 868</u>	<u>2 400</u>	<u>(14 791)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>280 477</u>
Propriété / Property Trieste (d)						
Droits miniers / Mining rights	38 512	2 240	-	-	-	40 752
Travaux d'exploration / Exploration activities	114 433	-	(11 091)	-	-	103 342
	<u>152 945</u>	<u>2 240</u>	<u>(11 091)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>144 094</u>
Propriété / Property Ilnu (e)						
Droits miniers / Mining rights	12 628	-	-	-	-	12 628
Travaux d'exploration / Exploration activities	32 606	151	(11 093)	-	-	21 664
	<u>45 234</u>	<u>151</u>	<u>(11 093)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>34 292</u>
Sommaire / Summary						
Droits miniers / Mining rights	728 578	42 000	-	-	-	770 578
Travaux d'exploration / Exploration activities	2 673 470	4 057 500	(369 764)	-	-	6 361 206
	<u>3 402 048</u>	<u>4 099 500</u>	<u>(369 764)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 131 784</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

a) Courcy, Québec

Droits miniers

La propriété Courcy comprend un total de 165 claims détenus à 100 % par Stelmine et d'une superficie de 86 km² située à moins de 100 km à l'ouest de Fermont, Québec. La Société s'est engagée à payer une royauté nette de fonderie de 0,25 % qui est détaillée à la Note 22.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a renouvelé des droits miniers pour un montant de 9 718 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a renouvelé des droits miniers pour un montant de 10 579 \$.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué de l'exploration pour un montant total de 2 626 422 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a effectué de l'exploration pour un montant total de 89 202 \$.

Le détail des dépenses est présenté dans le tableau à la note 7.

b) Mercator, Québec

Droits miniers

La propriété Mercator est située à 76 km au nord-est de la propriété Courcy. Elle comprend 1095 claims détenus à 100 % par Stelmine et couvre une surface de 561 km². Elle se localise dans le prolongement de la sous-province métasédimentaire de l'Opinaca, dans le district de Caniapiscau.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a renouvelé des droits miniers pour un montant de 27 642 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a renouvelé des droits miniers pour un montant de 33 535 \$.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

a) Courcy, Quebec

Mining rights

The Courcy property comprises a total of 165 claims, 100% owned by Stelmine and with an area of 86 km² located less than 100 km west of Fermont, Quebec. The Company has committed to pay a net smelter royalty of 0.25% which is detailed in Note 22.

During the previous year, the Company renewed mining rights for a value of \$9,718.

During the year, the Company renewed mining rights for a value of \$10,579.

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration for a total amount of \$2,626,422.

During the year, the Company conducted baseline exploration for a total amount of \$89,202

The details are presented in the table in Note 7.

b) Mercator, Quebec

Mining rights

The Mercator property is located 76 km north-east from Courcy property. The property consists of a group of 1095 claims, 100% owned by Stelmine and totalling 561 km². The property is situated within the extension of the Opinaca metasedimentary basin in the Caniapiscau District.

During the previous year, the Company renewed mining rights for a value of \$27,642.

During the year, the Company renewed mining rights for a value of \$33,535.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

b) Mercator, Québec

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent la Société a effectué de l'exploration pour un montant total de 1 430 927 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a effectué de l'exploration pour un montant total de 2 351 802 \$.

Le détail des dépenses est présenté dans le tableau à la note 7.

c) Joubert, Québec

Droits miniers

Cette propriété est constituée de 103 claims détenus à 100 % par Stelmine et totalise 55 km². Elle est située à 55 km au nord-est de la mine de diamant Renard qui est accessible par la Route 167, soit près du contact est des sous-provinces de l'Opinaca et La Grande.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a renouvelé des droits miniers pour un montant de 2 400 \$.

Au cours de l'exercice, la Société n'avait pas à renouveler ses claims miniers.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent la Société n'a pas effectué d'exploration.

Au cours de la période, la Société a effectué de l'exploration pour un montant total de 9 174 \$.

Le détail des dépenses est présenté dans le tableau à la note 7.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

b) Mercator, Quebec

Exploration activities

During the previous year the Company conducted baseline exploration for a total amount of \$1,430,927.

During the year, the Company conducted baseline exploration for a total amount of \$2,351,802.

The details are presented in the table in Note 7.

c) Joubert, Quebec

Mining rights

The Joubert property consists of 103 claims, 100% owned by Stelmine and covering an area 55 km². It is located 55 km north-east of the Renard diamond mine, which is accessible by Road 167, at the eastern contact of the Opinaca and La Grande subprovinces.

During the previous year, the Company renewed mining rights for a value of \$2,400.

During the year, the Company did not have to renew its mining claims.

Exploration activities

During the previous year, the Company did not carry out any exploration.

During the period, the Company conducted baseline exploration for a total amount of \$9,174.

The details are presented in the table in Note 7.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

d) Trieste, Québec

Droits miniers

La propriété Trieste consiste en 14 claims 100 % détenus par Stelmine et couvrant une aire de 7 km². Elle est située dans la ceinture verte de Trieste dans les meilleurs terrains à potentiel aurifère au Québec à proximité du contact des sous-provinces de La Grande et de l'Opinaca dans le Territoire de la Baie-James.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a renouvelé des droits miniers pour un montant de 2 240 \$.

Au cours de l'exercice, la Société n'avait pas à renouveler ses claims miniers.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent la Société n'a pas effectué d'exploration.

Au cours de l'exercice, la Société a effectué de l'exploration pour un montant total de 5 311 \$.

Le détail des dépenses est présenté dans le tableau à la note 7.

e) Ilnu, Québec

Droits miniers

La propriété Ilnu est située à 70 km de la propriété Courcy. La propriété Ilnu consiste en 82 claims 100 % détenus par Stelmine et couvrant une aire de 42 km². Elle est située dans le prolongement de la sous-province métasédimentaire de l'Opinaca, dans le district de Caniapiscau.

Au cours de l'exercice précédent, la Société n'avait pas à renouveler ses claims miniers.

Au cours de l'exercice, la Société n'avait pas renouvelé ses claims miniers.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

d) Trieste, Quebec

Mining rights

The Trieste property, 100% owned by Stelmine, consists of 14 claims having an area of 7 km². The property is located within the Trieste greenstone belt within the more prospective gold-bearing terranes of Quebec near the boundary between the La Grande and Opinica subprovinces in the James Bay Territory.

During the previous year, the Company renewed mining rights for a value of \$2,240.

During the year, the Company did not have to renew its mining claims.

Exploration activities

During the previous year, the Company did not carry out any exploration.

During the year, the Company conducted baseline exploration for a total amount of \$5,311.

The details are presented in the table in Note 7.

e) Ilnu, Quebec

Mining rights

The Ilnu property is located 70 km from Courcy property. The Ilnu property consists of 82 claims 100% owned by Stelmine and covering an area of 42 km². It is located within the extension of the Opinaca metasedimentary basin in the Caniapiscau District.

During the previous year, the Company did not have to renew its mining claims.

During the year, the Company did not have to renew its mining claims.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

e) Ilnu, Québec

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué de l'exploration pour un montant total de 151 \$.

Au cours de l'exercice, la Société n'a pas effectué d'exploration.

Le détail des dépenses est présenté dans le tableau à la note 7.

f) Diverses Propriétés, Québec

Droits miniers

Ces propriétés consistent en 325 claims pour une superficie de 166 km². Les claims sont situés dans la sous-province métasédimentaire de l'Opinaca dans le district de Caniapiscau.

Au cours de l'exercice, la Société a acquis 325 droits miniers par jalonnement pour une valeur de 46 240 \$.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice, la Société a effectué de l'exploration pour un montant total de 4 606 \$.

Le détail des dépenses est présenté dans le tableau à la note 7.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

e) Ilnu, Quebec

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration for a total amount of \$151.

During the period, the Company did not carry out any exploration.

The details are presented in the table in Note 7.

f) Various Properties, Quebec

Mining rights

These properties consist of 325 claims covering an area of 166 km² and located in the Opinaca metasedimentary subprovince in the Caniapiscau district.

During the year, the Company acquired 325 mining rights by staking for a value of \$46,240.

Exploration activities

During the period, the Company conducted baseline exploration for a total amount of \$4,606.

The details are presented in the table in Note 7.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipement informatique / Computer equipment	Mobilier de bureau / Office equipment	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Solde au 31 juillet 2022	15 738	-	15 738
Acquisition	4 999	1 502	6 501
Solde au 31 juillet 2023	20 737	1 502	22 239
Cumul des amortissements			
Solde au 31 juillet 2022	6 785	-	6 785
Amortissement de l'exercice	3 436	150	3 586
Solde au 31 juillet 2023	10 221	150	10 371
Valeur comptable nette au 31 juillet 2023	10 516	1 352	11 868

8. FIXED ASSETS

Cost	
Balance as at July 31, 2022	
Acquisition	
Balance as at July 31, 2023	
Accumulated depreciation	
Balance as at July 31, 2022	
Depreciation expense for the year	
Balance as at July 31, 2023	
Carrying amount as at July 31, 2023	

	Équipement informatique / Computer equipment	Mobilier de bureau / Office equipment	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Solde au 31 juillet 2021	7 921	-	7 921
Acquisition	7 817	-	7 817
Solde au 31 juillet 2022	15 738	-	15 738
Cumul des amortissements			
Solde au 31 juillet 2021	4 444	-	4 444
Amortissement de l'exercice	2 341	-	2 341
Solde au 31 juillet 2022	6 785	-	6 785
Valeur comptable nette au 31 juillet 2022	8 953	-	8 953

Cost	
Balance as at July 31, 2021	
Acquisition	
Balance as at July 31, 2022	
Accumulated depreciation	
Balance as at July 31, 2021	
Depreciation expense for the year	
Balance as at July 31, 2022	
Carrying amount as at July 31, 2022	

9. ACTIF AU TITRE DE DROIT D'UTILISATION ET OBLIGATION LOCATIVE

Contrat de location

La Société est locataire de bureaux en vertu d'un bail venant à échéance le 31 mai 2028. Ce contrat est renouvelable à l'échéance. Ce loyer exige que la Société effectue des paiements additionnels liés aux taxes municipales assumés par les propriétaires. Ce montant est arrêté annuellement et est versé en sus du montant lié à l'engagements au bilan. Le tableau qui suit présente les mouvements de l'actif pour les droits d'utilisation de biens loués.

Actif au titre de droits d'utilisation	\$	Right-of-use asset
Solde au 31 juillet 2022	-	Balance as at July 31, 2022
Ajout	85 373	Addition
Amortissement	(3 369)	Depreciation
Solde au 31 juillet 2023	82 004	Balance as at July 31, 2023

Obligation locative

La charge financière à l'état des résultats nets au 31 juillet 2023 inclus un montant de 946 \$ d'intérêt sur les obligations locatives (aucun en 2022). Les sorties totales de trésorerie de la Société pour son contrat de location en 2023 représentent un montant de 3 173 \$ (aucun en 2022). La variation de l'obligation locative s'explique de la façon suivante.

Obligation locative	\$	Lease liability
Solde au 31 juillet 2023	-	Balance as at July 31, 2023
Ajout	83 373	Addition
Remboursement	(2 227)	Repaid
Solde au 31 juillet 2023	83 146	Balance as at July 31, 2023
Partie à court terme	(13 993)	Current portion
Partie non courante	69 153	Non-current portion

Les échéances sur l'obligation locative (exprimées en données actualisées) sont de 13 993 \$ pour 2024, 15 550 \$ pour 2025, 17 232 \$ pour 2026, 19 049 \$ pour 2027 et 17 322 \$ pour 2028.

9. RIGHT-OF-USE ASSET AND LEASE LIABILITY

Lease

The Company leases offices under a lease expiring on May 31, 2028. This lease is renewable upon their expiration. This lease requires the Company to make additional payment related to the owners' municipal taxes costs. This amount is locked-in annually and paid in addition to amount related to commitment in the statement of financial position. The following table presents the changes in assets resulting from right-of-use assets.

Lease liability

The interest expense in the statement of loss as at July 31, 2023 includes an amount of \$946 in interest on lease liabilities (\$Nil in 2022). The Company's total cash payments for its lease is \$3,173 in 2023 (\$Nil in 2022). Changes in lease liability are due to the following.

Maturities on lease liability (on a present value basis) are \$13,993 in 2024, \$15,550 in 2025, \$17,232 in 2026, \$19,049 in 2027 and \$17,322 in 2028.

10. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	Note	31 juillet / July 31, 2023
Fournisseurs	19,1	511 411
Salaires et charges sociales	19,1	158 067
Autres crédateurs		59 435
		<u>728 913</u>
Autres crédateurs au début de l'exercice		-
Augmentation suite à l'émission d'actions accréditatives	12,1	386 646
Réduction suite au respect de l'engagement lié aux placements accréditifs		(327 211)
Autres crédateurs à la fin de l'exercice		<u>59 435</u>

10. TRADE AND OTHER PAYABLES

	31 juillet / July 31, 2022	
	\$	
Trade	1 077 961	
Salaries and benefits	119 633	
Other payables (below)	-	
	<u>1 197 594</u>	
Other payables, beginning of year	-	
Increase following flow-through placement	-	
Reduction following the fulfillment of the commitment related to flow-through placements	-	
Other payables, end of year	-	

11. EMPRUNT

En avril 2020, suite à la continuité du confinement lié au Covid-19, la Société a demandé l'aide d'urgence de 40 000 \$ pour les entreprises canadiennes sous forme de prêt sans intérêt. En remboursant le prêt avant le 31 décembre 2023, cela entraînera une radiation de 25 % soit 10 000 \$, qui sera transféré en subvention non-remboursable. Si le prêt n'est pas remboursé au 31 décembre 2023, il sera converti en prêt à terme de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5 % et la totalité du prêt devra être remboursé. La Société compte rembourser le 30 000 \$ en décembre 2023.

11. BORROWING

In April 2020, following the prolonged constraints related to the Covid-19 pandemic, the Company contracted a \$40,000 interest-free loan from the Canada Emergency Business Account Program. By repaying the loan before December 31, 2023, the Company will benefit from a 25% write-off or \$10,000, which will be transferred to a non-repayable grant. If the loan is not repaid by December 31, 2023, it will be converted into a three-year term loan at an annual interest rate of 5%, with the entire loan to be repaid. The Company intends to reimburse the \$30,000 in December 2023.

12. CAPITAUX PROPRES

12.1 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont également admissibles à recevoir des dividendes et le remboursement du capital, et représentent un vote par action à l'assemblée de Stelmine Canada Ltée.

12. EQUITY

12.1 Share capital

Authorised

Unlimited number of shares without par value. All shares are equally eligible to receive dividends and the repayment of capital, and represent one vote each at the shareholders' meeting of Stelmine Canada Ltd.

12. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

12.1 Capital-actions (suite)

	Nombre d'actions / Number of shares
Solde des actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 juillet 2022	87 683 046
Placements privés accreditifs d) e)	5 510 845
Solde des actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 juillet 2023	<u>93 193 891</u>

	Nombre d'actions / Number of shares
Solde des actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 juillet 2021	59 058 579
Placements privés a) b)	10 450 000
Bons de souscription exercés	7 436 170
Options d'achat d'action exercées	100 000
Placement privé accreditif c)	10 638 297
Solde des actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 juillet 2022	<u>87 683 046</u>

12. EQUITY (CONTINUED)

12.1 Share capital (continued)

Balance of ordinary shares issued and fully paid as at July 31, 2022
Flow-through private placements d) e)
Balance of ordinary shares issued and fully paid as at July 31, 2023

Balance of ordinary shares issued and fully paid as at July 31, 2021
Private placements a) b)
Warrants exercised
Stock options exercised
Flow-through private placement c)
Balance of ordinary shares issued and fully paid as at July 31, 2022

- a) Le 19 octobre 2021 – Stelmine a annoncé qu'elle a clôturé la première tranche d'un placement privé sans courtier. La société a émis un total de 2 570 000 unités au prix de 0,20 \$ par unité pour un produit brut de 514 000 \$ dans le cadre du placement. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire transférable. Un montant de 377 248 \$ a été comptabilisé au capital-actions.

Chaque bon de souscription complet permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,30 \$ par actions ordinaire jusqu'au 15 octobre 2024 pour une valeur de 136 752 \$ comptabilisé aux états de la situation financière.

- a) On October 19, 2021 – Stelmine announced that it has closed the first tranche of a non-brokered private placement. The Company issued a total of 2,570,000 units at a price of \$0.20 per Unit for gross proceeds of \$514,000 under the Offering. Each unit consisted of one common share of the Company and one-half of one transferable common share purchase warrant. An amount of \$377,248 was recorded to share capital.

Each full warrant will entitle the hold to acquire one additional common share at a price of \$0.30 per common share until October 5, 2024 for a value of \$136,752 recorded in the statement of financial position.

12. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

12.1 Capital-actions (suite)

Dans le cadre du placement, la société a payé des honoraires d'intermédiation de 12 705 \$ en espèces et a émis 63 525 bons de souscription d'intermédiation pour une valeur de 9 275 \$. Chaque bon de souscription d'intermédiaire permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société au prix de 0,20 \$ par action jusqu'au 15 octobre 2024.

- b) Le 8 novembre 2021 – Stelmine a annoncé qu'elle a clôturé la deuxième et dernière tranche de son placement annoncé le 19 octobre 2021. Pour cette deuxième tranche, la Société a émis 7 880 000 unités pour un produit brut de 1 576 000 \$. Un montant de 1 143 687 \$ a été comptabilisé au capital-actions.

Chaque bon de souscription complet permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,30 \$ par actions ordinaire jusqu'au 5 novembre 2024 pour une valeur de 432 313 \$ comptabilisé aux états de la situation financière.

Dans le cadre de cette tranche du placement, la Société a payé des honoraires d'intermédiation de 57 820 \$ en espèces et a émis 289 100 bons d'intermédiation (les "bons d'intermédiation") pour une valeur de 58 110 \$. Chaque bon de souscription de l'intermédiaire permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,20 \$ par action jusqu'au 5 novembre 2024.

- c) Le 9 décembre 2021 - Stelmine a annoncé qu'elle a conclu un placement privé sans courtier ("Placement") d'unités accréditives ("Unités FT") pour un produit brut de 2 500 000 \$.

12. EQUITY (CONTINUED)

12.1 Share capital (continued)

In connection with the Offering, the Company paid finder's fees of \$12,705 in cash and issued 63,525 finder's warrants for a value of \$9,275. Each finder's warrant entitles the holder to acquire one common share of the Company at a price of \$0.20 per share until October 15, 2024.

- b) On November 8, 2021 – Stelmine announced that it has closed the second and final tranche of the non-brokered private placement announced on October 19, 2021. For this second tranche the Company issued 7,880,000 Units for gross proceeds of \$1,576,000. An amount of \$1,143,687 was recorded to share capital.

Each full warrant will entitle the holder to acquire one additional common share at a price of \$0.30 per common share until November 5, 2024 for a value of \$432,313 recorded in the statement of financial position.

In connection with this tranche of the Offering, the Company paid finder's fees of \$57,820 in cash and issued 289,100 Finder's Warrants ("Finder's Warrants") for a value of \$58,110. Each Finder's Warrant entitles the holder to acquire one common share of the Company at a price of \$0.20 per share until November 5, 2024.

- c) On December 9, 2021 – Stelmine announced that it has closed a non-brokered private placement ("Offering") of flow-through units (the "FT Units") for gross proceeds of \$2,500,000.

12. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

12.1 Capital-actions (suite)

La Société a émis un total de 10 638 297 unités FT à un prix de 0,235 \$ par unité FT. Chaque Unité FT est composée d'une action ordinaire de la Société devant être émise en tant qu'action accréditive" au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (chacune, une " Action FT ") et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire non accréditive (chaque bon de souscription entier, un " Bon de souscription "). Un montant de 1 805 949 \$ a été comptabilisé au capital-actions.

Chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,30 \$ par action ordinaire jusqu'au 9 décembre 2024, pour une valeur de 694 051 \$ comptabilisé aux états de la situation financières.

- d) Le 20 décembre 2022 - Stelmine a annoncé qu'elle a conclu un placement privé sans courtier ("Placement") d'unités accréditives ("Unités FT") pour un produit brut de 933 254 \$.

La Société a émis un total de 3 110 845 unités FT à un prix de 0,30 \$ par unité FT. Chaque Unité FT est composée d'une action ordinaire de la Société devant être émise en tant qu'action accréditive" au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (chacune, une " Action FT ") et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire non accréditive (chaque bon de souscription entier, un " Bon de souscription "). Un montant de 544 398 \$ a été comptabilisé au capital-actions et un montant de 242 646 \$ lié à la portion passif, a été comptabilisé dans les autres créditeurs.

Chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,26 \$ par action ordinaire jusqu'au 20 décembre 2024.

12. EQUITY (CONTINUED)

12.1 Share capital (continued)

The Company issued a total of 10,638,297 FT Units at a price of \$0.235 per FT Unit. Each FT Unit consisted of one common share of the Company to be issued as a "flow-through share" within the meaning of the Income Tax Act (Canada) (each, a "FT Share") and one-half of a non-flow-through common share purchase warrant (each whole warrant, a "Warrant"). An amount of \$1,805,949 was recorded to share capital.

Each Warrant will entitle the holder to acquire one additional common share at a price of \$0.30 per common share until December 9, 2024, for a value of \$694,051 recorded in the statement of financial position

- d) On December 20, 2022 – Stelmine announced that it has closed a non-brokered private placement ("Offering") of flow-through units (the "FT Units") for gross proceeds of \$933,254.

The Company issued a total of 3,110,845 FT Units at a price of \$0.30 per FT Unit. Each FT Unit consisted of one common share of the Company to be issued as a "flow-through share" within the meaning of the Income Tax Act (Canada) (each, a "FT Share") and one-half of a non-flow-through common share purchase warrant (each whole warrant, a "Warrant"). An amount of \$544,398 was recorded to share capital and an amount of \$242,646 related to the liability component was recorded within other payables.

Each Warrant will entitle the holder to acquire one additional common share at a price of \$0.26 per common share until December 20, 2024.

12. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

12.1 Capital-actions (suite)

Une valeur attribuée de 146 210 \$ a été comptabilisée aux bons de souscription.

Dans le cadre de cette tranche du placement, la Société a payé des honoraires d'intermédiation de 1 750 \$ en espèces.

- e) Le 26 juin 2023 - Stelmine annonce la clôture d'un placement accreditif sans courtier pour un produit brut de 432 000 \$. La Société a émis un total de 2 400 000 actions ordinaires à un prix de 0,18 \$ par action. Un montant de 288 000 a été comptabilisé au capital-actions et un montant de 144 000 \$ lié à la portion passif, a été comptabilisé dans les autres créditeurs.

Les placements privés et les placements accreditifs sont présentés déduction faite des frais d'émission d'unités totalisant 34 226 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2023, (199 548 \$ en 2022).

12.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires et se détaillent comme suit :

	31 juillet / July 31, 2023	
	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price
		\$
Solde au début de l'exercice	24 494 633	0,21
Émis	1 555 422	0,26
Exercés	-	
Expirés	-	
Solde à la fin de l'exercice	<u>26 050 055</u>	<u>0,21</u>

12. EQUITY (CONTINUED)

12.1 Share capital (continued)

An attributed amount of \$146,210 was recorded in warrants.

In connection with this tranche of the Offering, the Company paid finder's fees of \$1,750 in cash.

- e) On June 26, 2023 - Stelmine announces that it has closed a non-brokered private placement of flow-through shares for gross proceeds of \$432,000. The Company issued a total of 2,400,000 common shares at a price of \$0.18 per share. An amount of \$288,000 was recorded to share capital and an amount of \$144,000 related to the liability component was recorded within other payables.

Private placements and flow-through private placements are presented net of the value of unit issuance costs of \$34,226 during the year ended July 31, 2023, (\$199,548 in 2022).

12.2 Warrants

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of ordinary shares and are as follows:

	31 juillet / July 31, 2022		
	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$	
Balance, beginning of year	21 418 645	0,13	
Issued	10 896 773	0,26	
Exercised	(7 436 170)	0,14	
Expired	(384 615)	0,20	
Balance, end of year	<u>24 494 633</u>	<u>0,21</u>	

12. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

12.2 Bons de souscription (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription en circulation :

31 juillet / July 31, 2023		
Date d'expiration / Expire date	Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price
		\$
2023-12-21	5 236 142	0,12
2024-06-04	5 822 222	0,11
2024-06-11	2 574 496	0,20
2024-10-15	28 525	0,20
2024-10-15	1 285 000	0,30
2024-11-05	289 100	0,20
2024-11-05	3 940 000	0,30
2024-12-09	5 319 148	0,30
2024-12-20	1 555 422	0,26
	<u>26 050 055</u>	

Aucun bon de souscription expirés durant l'exercice 2023 (384 615 bons expirés pour une valeur de 18 495 \$ en 2022).

La juste valeur de 146 027 \$ des 1 348 525 bons de souscription émis lors du placement privé de 514 000 \$ au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2021 a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

12. EQUITY (CONTINUED)

12.2 Warrants (continued)

The following table summarizes the information relating to the warrants outstanding:

31 juillet / July 31, 2022	
Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price
	\$
5 236 142	0,12
5 822 222	0,11
2 574 496	0,20
28 525	0,20
1 285 000	0,30
289 100	0,20
3 940 000	0,30
5 319 148	0,30
<u>24 494 633</u>	

No expired warrants during year 2023 (384,615 warrants expired for a value of \$18,495 in 2022).

The \$146,027 fair value of the 1,348,525 warrants issued on a private placement of \$514,000 during the quarter ended October 31, 2021, was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

31 juillet / July 31, 2022		
Prix de l'action à la date d'attribution	0,20 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	138%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,16%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	3 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,30 \$	Exercise price

12. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

12.2 Bons de souscription (suite)

La juste valeur des 3 940 000 bons de souscription de 432 313 \$ émis lors du placement privé de 1 576 000 \$ au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022 a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

	31 juillet / July 31, 2022	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,25 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	140%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,05%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	3 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,30 \$	Exercise price

La juste valeur des 289 100 bons de souscription de 58 110 \$ émis lors du placement privé de 1 576 000 \$ au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022 a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

	31 juillet / July 31, 2022	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,25 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	140%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,05%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	3 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,20 \$	Exercise price

La juste valeur des 5 319 148 bons de souscription de 694 051 \$ émis lors du placement privé d'unités accréditive de 2 500 000 \$ au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022 a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

12. EQUITY (CONTINUED)

12.2 Warrants (continued)

The fair value of the 3,940,000 warrants of \$432,313 issued on a private placement of \$1,576,000 during the quarter ended January 31, 2022, was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

The fair value of the 289,100 warrants of \$58,110 issued on a private placement of \$1,576,000 during the quarter ended January 31, 2022, was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

The fair value of the 5,319,148 warrants of \$694,051 issued on a private placement of flow-through of \$2,500,00 during the quarter January 31, 2022, was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

12. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

12.2 Bons de souscription (suite)

31 juillet /
 July 31,
 2022

Prix de l'action à la date d'attribution	0,255 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	142%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,10%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	3 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,30 \$	Exercise price

La juste valeur des 1 555 422 bons de souscription de 146 210 \$ émis lors du placement privé d'unités accréditive de 933 254 \$ au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023 a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

The fair value of the 1,555,422 warrants of \$146,210 issued on a private placement of flow-through of \$933,254 during the quarter ended January 31, 2023 was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

31 juillet /
 July 31,
 2023

Prix de l'action à la date d'attribution	0,18 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	115%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	3,95%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	2 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,26 \$	Exercise price

13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

La Société a adopté des plans de paiements fondés sur des actions en vertu desquels les membres du conseil d'administration peuvent accorder des options d'actions ordinaires aux administrateurs, dirigeants, membres du personnel et consultants. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu du régime correspond à 10 % des actions émises de la Société au moment de l'attribution de toutes options.

Le prix d'exercice de chaque option est déterminé par le conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires le jour précédent l'attribution, et la durée des options ne pourra excéder cinq ans.

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de racheter ou de régler les options en espèces.

Les options aux intervenants permettent à leurs titulaires de souscrire à des actions ordinaires et se détaillent comme suit :

	31 juillet / July 31, 2023		31 juillet / July 31, 2022		
	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début de l'exercice	6 850 000	0,22	4 335 000	0,18	Balance, beginning of year
Attribuées	2 250 000	0,20	3 715 000	0,27	Granted
Expirées	(610 000)	0,30	(1 100 000)	0,26	Expired
Exercés	-		(100 000)	0,12	Exercised
Solde à la fin de l'exercice	<u>8 490 000</u>	0,21	<u>6 850 000</u>	0,22	Balance, end of year

13. EMPLOYEE REMUNERATION

The Company has adopted shared-based compensation plans under which members of the board of directors may award options for ordinary shares to directors, officers, employees and consultants. The maximum number of shares issuable under the plan corresponds to 10% of shares issued by the Company at the time of the grant of any options.

The exercise price of each option is determined by the board of directors and cannot be less than the market value of the ordinary shares on the day prior the award, and the term of the options cannot exceed five years.

All share-based payments will be settled in equity. The Company has no legal or constructive obligation to repurchase or settle the options in cash.

Outstanding intermediaries' options entitle their holders to subscribe to common shares and are as follows:

13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (SUITE)

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2023:

Options en circulation / Outstanding options				Options pouvant être exercées / Exercisable options	
Prix d'exercice / Exercise price	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
\$		\$	Années / Years		\$
0,28	500 000	0,02	0,05	500 000	0,02
0,15	400 000	0,01	0,54	400 000	0,01
0,12	2 125 000	0,03	2,36	2 125 000	0,03
0,265	3 215 000	0,10	3,00	3 215 000	0,10
0,20	2 250 000	0,05	4,91	2 250 000	0,05
	<u>8 490 000</u>	<u>0,21</u>	<u>3,98</u>	<u>8 490 000</u>	<u>0,21</u>

Le 27 juin 2023 - Stelmine a octroyé un total de 2 250 000 options d'achat d'actions, dont 2 050 000 options ont été octroyées à des administrateurs, un membre de la haute direction et des employés de la Société, et 200 000 options ont été octroyées à des consultants de la Société. Les options peuvent être exercées pendant une période de cinq ans à compter de la date d'attribution à un prix d'exercice de 0,20 \$ par action.

13. EMPLOYEE REMUNERATION (CONTINUED)

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding as at July 31, 2023:

On June 27, 2023 - Stelmine has granted a total of 2,250,000 stock options, of which 2,050,000 options were granted to directors, an executive officer and employees of the Company, and 200,000 options were granted to consultants of the Company. The options are exercisable for a period of five years from the date of grant at an exercise price of \$0.20 per share.

13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (SUITE)

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2022 :

Options en circulation / Outstanding options				Options pouvant être exercées / Exercisable options	
Prix d'exercice / Exercise price	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
\$		\$	Années / Years		\$
0,30	610 000	0,03	0,33	610 000	0,03
0,28	500 000	0,02	1,05	500 000	0,02
0,15	400 000	0,01	1,54	400 000	0,01
0,12	2 125 000	0,04	3,68	2 125 000	0,04
0,265	3 215 000	0,12	4,36	3 215 000	0,12
	6 850 000	0,22		6 850 000	0,22

La juste valeur des 2 250 000 options attribuées au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2023 est de 0,091 \$ par option. La juste valeur de 204 750 \$ a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

13. EMPLOYEE REMUNERATION (CONTINUED)

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding as at July 31, 2022:

The fair value of the 2,250,000 options granted for the year ended July 31, 2023, is \$0.091 per option. The fair value of \$204,750 was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

	31 juillet / July 31, 2023	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,115 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	121%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	3,74%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	5 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,20 \$	

13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (SUITE)

Le 17 août 2021, la Société a attribué un total de 3 715 000 options d'achat d'actions, soit 3 215 000 à des administrateurs, dirigeants, employés et consultants pour une durée de 5 ans et 500 000 options à des consultants, pour une durée de 2 ans. Toutes les options sont acquises à la date de leur octroi, à un prix d'exercice de 0,265 \$ pour la période de 5 ans et 0,28 \$ pour la période de 2 ans. Chaque option peut être levée durant chacune des périodes stipulées ci-haut à compter de la date de l'octroi.

La juste valeur des 3 215 000 et 500 000 options attribuées au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2022 est de 0,212 \$ et 0,164 \$ par option. Ces justes valeurs de 681 580 \$ et de 82 000 \$ ont été estimées selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

	31 juillet / July 31, 2022	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,255 \$ et 0,27 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	122%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,44% et 1,07%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	5 et 2 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,28 \$	Exercise price

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2023, 204 750 \$ a été comptabilisé en tant que rémunération à base d'actions à l'état des résultats net (763 580 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2022).

13. EMPLOYEE REMUNERATION (CONTINUED)

On August 17, 2021, the Company has granted a total of 3,715,000 stock options, consisting of 3,215,000 to directors, officers, employees, and consultants for a period of 5 years and 500,000 options to consultants, for a period of 2 year. All options vest on the date of their grant, at an exercise price of \$ 0.265 for the period of 5 years and \$ 0,28 for the period of 2 years. Each option may be exercised during each of the periods stipulated above from the date of grant.

The fair value of the 3,215,000 and 500,000 options granted for the year ended July 31, 2022, is \$0.212 and \$0.164 per option. These fair value of \$681,580 and \$82,000 was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

For the year ended July 31, 2023, \$204,750 has been accounted for as share-based payments in profit or loss statement (\$763,580 for the year ended July 31, 2022).

14. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des actions et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des autres débiteurs et des fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La juste valeur initiale de l'obligation locative et de l'emprunt a été évaluée selon le niveau 2 et est déterminée à partir de modèles et de techniques d'évaluation maximisant l'utilisation de données de marché observables. Les techniques utilisées par la Société comprennent la comparaison avec des instruments similaires, la valeur actualisée des flux de trésorerie, le modèle d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché, s'il a été démontré que ces techniques donnent des résultats fiables.

14. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

Financial instruments measured at fair value

The following presents financial assets and liabilities measured at fair value in the statements of financial position in accordance with the fair value hierarchy. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels based on the significance of inputs used in measuring the fair value of the financial assets and liabilities. The fair value hierarchy has the following levels:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) observed in active markets for identical assets or liabilities at the reporting date;
- Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly or indirectly;
- Level 3: inputs for the assets or liabilities that are not based on observable market data.

The level within which the financial asset or liability is classified is determined based on the lowest level of significant input to the fair value measurement.

Financial instruments measured at amortized cost for which the fair value is disclosed

The carrying value of cash and cash equivalents, other receivables and trade and other payables is considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments.

The initial fair value of the lease liability and borrowing was assessed according to the level 2 and is determined on the basis of valuation models and techniques that maximize the use of observable market data. The techniques used by the Company include comparison with similar instruments, discounted cash flows, the option pricing model and other techniques commonly used by market participants, if these techniques have been demonstrated to provide reliable results.

15. CHARGES PAR NATURE

Les actifs d'exploration et d'évaluation ainsi que la perte nette inclus une charge salariale et sociale de 756 393 \$ (732 790 \$ en 2022) qui est répartie aux travaux d'exploration pour 451 285 \$ (409 861 \$ en 2022) et aux frais généraux d'administration pour 305 108 \$ (322 929 \$ en 2022).

16. PERTE NETTE PAR ACTION

En calculant la perte diluée par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 12 et 13.

Le résultat de base par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement à la perte nette n'a été nécessaire aux 31 juillet 2023 et 2022.

15. EXPENSES DISCLOSED BY NATURE

Exploration and evaluation assets as well as net loss include salaries and employee benefits of \$756,393 (\$732,790 in 2022) distributed to exploration activities for \$451,285 (\$409,861 in 2022) and to general administrative expenses for \$305,108 (\$322,929 in 2022).

16. NET LOSS PER SHARE

In calculating the diluted loss per share, potentially dilutive ordinary shares, such as share options and warrants, have not been included as they would have the effect of decreasing the loss per share and would thus have an antidilutive effect. Details on outstanding share options and warrants that could potentially dilute earnings per share in the future are given in Notes 12 and 13.

Basic loss per share have been calculated using the net loss as the numerator, i.e. no adjustment to the net loss was necessary as at July 31, 2023 and 2022.

	Pour l'exercice terminé le 31 juillet / For the year ended July 31		
	2023	2022	
Perte nette de l'exercice	(797 023) \$	(1 687 807) \$	Net loss for the year
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	89 813 781	78 501 339	Weighted average number of ordinary shares
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,01) \$	(0,02) \$	Basic and diluted net loss per ordinary share

17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Les impôts sur le résultat et impôt différé sont composés d'impôt différé lié au renversement des autres créditeurs sont 327 211\$ (nil en 2022), suite au respect des obligations liées au financement accréditif.

La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'impôt combiné au fédéral et provincial de 26,5 % (26,5 % au 31 juillet 2022) au résultat avant impôts sur le revenu en raison des éléments suivants :

	31 juillet / July 31, 2023	31 juillet / July 31, 2022	
	\$	\$	
Résultat net avant impôts	1 124 234	(1 687 807)	Loss before income taxes
Impôts sur les bénéfices (recouvrés prévus)	(297 922)	(447 269)	Income taxes (expected recovery)
Augmentation (diminution) des impôts résultant de :			Increase (decrease) in income taxes resulting from:
Frais d'émission d'unités déductibles	(13 395)	(67 331)	Deductible issuance cost of unit
Dépenses non déductibles	3 820	290	Non-deductible expenses
Rémunération à base d'actions	54 259	202 349	Share based payments
Avantages fiscaux non constatés	253 238	311 961	Unrecognized tax benefits
	-	-	

Au 31 juillet 2023, les actifs et (passifs) d'impôt différé non comptabilisés se détaillent comme suit:

17. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

Current and deferred income taxes are comprised of deferred taxes related to the reversal of the other payables are \$327,211 (nil in 2022) due to compliance with obligations related to flow-through financing.

The income tax expense (recovery) attributable to income and loss differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.5% (26.5% as at July 31, 2022) to income and loss before income taxes as a result of the following:

As at July 31, 2023, unrecognized deferred tax assets and (liabilities) are detailed as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial / Provincial	
	\$	\$	
Actifs miniers	(639 563)	(490 333)	Mining assets
Frais d'émission d'unités	19 880	15 242	Unit issue expenses
Pertes autres qu'en capital	1 062 747	808 415	Non-capital losses
	443 064	333 324	

17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ (SUITE)

Au 31 juillet 2022, les actifs et (passifs) d'impôt différé non comptabilisés se détaillent comme suit:

	Fédéral / Federal	Provincial / Provincial	
	\$	\$	
Actifs miniers	(317 842)	(243 680)	Mining assets
Frais d'émission d'unités	38 112	29 219	Unit issue expenses
Pertes autres qu'en capital	835 640	634 735	Non-capital losses
	<u>555 910</u>	<u>420 274</u>	

La capacité de la Société à réaliser des avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la rentabilité future des opérations. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de l'actif.

Par conséquent, certains actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés. Ces actifs d'impôt différé non reconnus totalisent 776 388 \$ (976 184 \$ en 2022).

17. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (CONTINUED)

As at July 31, 2022, unrecognized deferred tax assets and (liabilities) are detailed as follows:

The ability of the Company to realize the tax benefits is dependent upon a number of factors, including the future profitability of the operations. Deferred tax assets are recognized only to the extent that it is probable that sufficient taxable profits will be available to allow the asset to be recovered.

Accordingly, some deferred tax assets have not been recognized. These deferred tax assets not recognized amount to \$776,388 (\$976,184 in 2022).

17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ (SUITE)

Au 31 juillet 2023, la Société dispose de pertes fiscales autres qu'en capital, qui sont disponibles pour réduire les impôts dans les années à venir et expirent comme suit :

17. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (CONTINUED)

As at July 31, 2023, the Company has non-capital tax losses, which are available to reduce income taxes in future years and expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial / Provincial
	\$	\$
2043 -	953 481	949 686
2042 -	981 665	980 572
2041 -	593 713	593 148
2040 -	337 028	333 807
2039 -	451 771	447 742
2038 -	462 940	617 374
2037 -	303 216	140 261
2036 -	147 582	145 812
2035 -	184 991	183 769
2034 -	122 055	119 992
2033 -	235 432	229 608
2032 -	499 811	496 328
2031 -	559 156	549 817
2030 -	415 111	410 364
2029 -	373 700	369 326
2028 -	453 329	452 086
2027 -	10 000	10 000
	<u>7 084 981</u>	<u>7 029 692</u>

18. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement sont détaillées comme suit :

18. ADDITIONAL INFORMATION - CASH FLOWS

The net changes in non-cash operating working capital items are detailed as follows:

Pour l'exercice terminé le 31 juillet /
For the year ended July 31

	2023	2022	
	\$	\$	
Trésorerie affectée à l'exploration	42 129	(220 435)	Cash reserved for exploration
Souscriptions à recevoir	-	48 721	Subscriptions receivable
Autres débiteurs	(575)	(3 198)	Other receivables
Taxes de vente à recevoir	260 929	(326 399)	Sales taxes receivable
Crédit d'impôt à recevoir	372 690	(372 690)	Tax credit receivable
Frais payés d'avance	(47 247)	21 185	Prepaid expenses
Fournisseurs et autres créditeurs	(528 116)	884 941	Trade and other payables
	<u>99 810</u>	<u>32 125</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

Items not affecting cash:

Pour l'exercice terminé le 31 juillet /
For the year ended July 31

	2023	2022	
	\$	\$	
Valeur attribuée aux bons de souscription émis	146 210	1 263 116	Value assigned to the issued warrants
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	-	18 495	Value assigned to the expired warrants
Intérêt sur crédit d'impôt à recevoir	-	2 926	Interest on tax credit receivable
Valeur attribuée aux options d'achat d'actions exercées	-	3 700	Value assigned to the warrants expired
Valeur attribuée aux bons de souscription exercés	-	282 514	Value assigned to exercised warrants
Valeur attribué aux bons de souscription émis à un intermédiaire	-	67 385	Value assigned to exercised warrants
Augmentation des autres créditeurs liés à l'émission d'actions accréditives	386 646	-	Increase of other payables related to the flow-through shares issued
Valeur capitalisé de l'actif au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative	85 373	-	Capitalized value of right-of-use assets and lease liability

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent une société contrôlée par un dirigeant de la Société, les principaux dirigeants, comme il est expliqué ci-dessous, ainsi que les membres de leur famille proche.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie à l'exception des paiements fondés sur des actions.

19.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Rémunération des principaux dirigeants – La Société considère que ses administrateurs et les membres de la direction font partie de ses principaux dirigeants. Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2023, la rémunération de ces principaux dirigeants, composée de salaires et avantages sociaux et d'honoraires de consultation, se présente comme suit :

	Pour la période terminée le 31 juillet / For the year ended July 31,		
	2023	2022	
	\$	\$	
Actifs d'exploration et d'évaluation	44 269	49 217	Exploration and evaluation assets
Frais généraux d'administration	175 163	181 992	General administrative expenses
Rémunération à base d'actions	145 600	533 180	Share-based payments
	<u>365 032</u>	<u>764 389</u>	

Un montant à payer de 47 723 \$ (38 315 \$ en 2022) à des sociétés liées à des dirigeants et à des administrateurs est inclus dans les fournisseurs et salaires.

19. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company's related parties include a company controlled by an officer of the Company, key management, and close members of their family as described below.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are usually settled in cash except for share-based payments.

19.1 Transactions with key management personnel

Compensation of Key Management Personnel – The Company considers its directors and executives to be key management personnel. Key management personnel compensation for the year ended July 31, 2023, consisting of salaries and benefits and consulting fees are as follows:

An amount of \$47,723 (\$38,315 in 2022) payable to Companies related to officers and to directors is included in Trade and Salaries.

20. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité à poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition, d'exploration et d'évaluation de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accréditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration tel que stipulé à la note 21. Les variations du capital sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

21. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière. La Société estime que sa trésorerie et autres débiteurs ont un faible risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

20. CAPITAL MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES

The Company's capital management objective is to preserve its ability to continue its operations and its program of acquisition, exploration and evaluation of mineral properties. The Company manages its capital structure and makes adjustments based on economical conditions and risk characteristics of the underlying assets. To maintain or adjust its capital structure, the Company may issue new shares, acquire or sell mining properties to improve flexibility and financial performance.

The Company is not subject to external capital requirements unless the Company closes a flow-through placement for which funds must be dedicated to exploration expenditures, as stated in Note 21. Changes in capital are shown in the statements of changes in equity.

21. FINANCIAL INSTRUMENTS RISKS

The Company is exposed to various risks in relation with financial instruments. The main types of risks to which the Company is exposed are credit risk and liquidity risk.

The most significant financial risks to which the Company is exposed are described below.

Credit risk

Credit risk is the risk that a party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation. The Company believes that cash and other receivables have low credit risk.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

21. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité (suite)

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

La Société s'attend à pouvoir respecter ses obligations grâce à ses flux de trésorerie liés aux financements et aux produits provenant de l'arrivée à échéance de ses actifs financiers.

Au 31 juillet 2023, les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts le cas échéant) des Fournisseurs, l'obligation locative et de l'emprunt au montant de 555 406 \$ (Fournisseurs 1 077 961 \$ au 31 juillet 2022) sont de moins d'un an. À cette date, l'échéance contractuelle de l'obligation locative de 69 153 \$ (emprunt 30 000 \$ au 31 juillet 2022) est répartie au cours des 4 prochains exercices, voir note 9.

22. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives, et selon les règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société est engagée pour réaliser des travaux d'exploration minière. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Les règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration et d'évaluation qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

21. FINANCIAL INSTRUMENTS RISKS (CONTINUED)

Liquidity risk (continued)

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount.

The Company expects being able to meet its obligations from its cash flows related with financings and its proceeds from its matured financial assets.

As at July 31, 2023, the contractual maturities (including interest payments, where applicable) of Trade, lease liability and borrowing of \$555,406 (Trade \$1,077,961 as at July 31, 2022) are less than one year. On this date, the \$69,153 (borrowing \$30,000 as at July 31, 2022) borrowing contractual maturity is distributed over the next 4 years, see Note 9.

22. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares, and according to tax rules regarding this type of financing, the Company is required to conduct mining exploration work. However, there are no guarantees that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusal of some expenses by the tax authorities could have a negative tax impact for the investors.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration and evaluation activities, which must be performed at no later than the earlier of the following dates :

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration activities.

22. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (SUITE)

La Société respectera ces échéanciers.

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2023, la Société a reçu un montant de 933 254 \$ et 432 000 \$ à la suite de deux placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales le 31 décembre 2022 et au 26 juin 2023 au profit des investisseurs. (voir note 12.1 d) et e))

Au cours de l'exercice, une somme de 1 186 948 \$ sur 1 365 254 \$ a été dépensée en travaux d'exploration. Le montant du financement accréditif non dépensé de 178 306 \$ est présenté en trésorerie réservée pour l'exploration. Ce montant devra être dépensé avant le 31 décembre 2023.

Dans le cadre de l'acquisition des claims dans la propriété Courcy (note 7a), la Société s'est engagée à payer une royauté nette de fonderie (NSR) de 0,25 % ainsi qu'un bonus de découverte de 0,50 \$ par once d'or pour des réserves supérieures à 5 000 000 onces.

Le 1^{er} juin 2023, la Société a signé un bail de location pour une durée de 60 mois, pour un loyer annuel de 19 134 \$ indexé annuellement.

23. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Aucun évènement postérieur.

22. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS (CONTINUED)

The Company will respect these timelines.

For the year ended July 31, 2023, the Company has received an amount of \$933,254 and \$432,000 from two flow-through placements for which it renounced tax deductions on December 31, 2022 and June 26, 2023, to the benefit of investors. (see Note 12.1 d) and e))

Also, during the year, an amount of \$1,186,948 of the \$933,254 has been spent on exploration work. The amount of outstanding unspent funding of \$178,306 is disclose in cash reserved for exploration must be spent by December 31, 2023.

In connection with the acquisition of the claims on the Courcy property (note 7a), the Company has committed to pay a net smelter royalty (NSR) of 0.25% and a discovery bonus of \$0.50 per ounce of gold for reserves greater than 5,000,000 ounces.

On June 1st, 2023, the Company signed a lease for a term of 60 months, for an annually rent of \$19,134 indexed annually.

23. SUBSEQUENT EVENTS

No subsequent event.